

1 BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : Cabinet PARIS-DENIS-BALANANT ET ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : Avenue du Chalutier Le Forb		22190 PLERIN				
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant <input type="checkbox"/> *				
Numéro SIRET * 4 2 2 8 0 5 6 5 5 0 0 0 3 8						
		Exercice N, clos le 30042024				
		N-1 30042023				
		Brut 1				
		Amortissements, provisions 2				
		Net 3				
		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	105 952	100 204
		Fonds commercial (1)	AH	AI	2 152 408	2 152 408
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AP	848 442	240 765
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	653 004	101 205
		Immobilisations en cours	AV	AV	1 167	1 167
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	771 635	671 635
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE	1 580	1 550	
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH	BI	5 642	5 642		
TOTAL (II)		BJ	BK	1 607 398	3 374 605	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BN		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	179 714	3 509 498
		Autres créances (3)	BZ	CA	403 093	334 199
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	807 679	606 361
Disponibilités		CF	CG	1 439 241	2 104 178	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	18 314	50 102	
	TOTAL (III)	CJ	CK	179 714	6 177 824	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	1 787 113	9 552 429	
Renvois : (1) Dont droit au bail:						
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		5 642		
(3) Part à plus d'un an :		CR				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		Cabinet PARIS-DENIS-BALANANT ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 2.451.600.....)	DA	2 451 600	2 451 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 157 600	1 157 600	
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	245 160	245 160	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 047 200	636 889	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	713 788	1 000 311	
	Subventions d'investissement	DJ		1 291	
	Provisions réglementées *	DK	7 145	5 013	
		TOTAL (I)	DL	5 622 493	5 497 864
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	269 332	349 488	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	443 568	468 910	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	668 363	604 129	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	530 564	324 780	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 910 959	1 888 964	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	107 151	69 451	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	3 929 936	3 705 721	
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	9 552 429	9 203 585	
RENVois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 087 587	3 101 592		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise		Cabinet PARIS-DENIS-BALANANT ET ASSOCIES										Néant <input type="checkbox"/>	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
		1		Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
TOTAL I		CZ	D8	D9				3					
TOTAL II		KD	2 233 309	KE	KF				125 255				
CORPORELLES	Terrains	KG		KH	KI								
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9	KJ		KK	KL							
		Sur sol d'autrui [Dont Composants M1	KM		KN	KO							
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions [Dont Composants M2	KP	1 029 122	KQ	KR				60 085				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3	KS		KT	KU								
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *	KV	63 716	KW	KX							
		Matériel de transport *	KY	118 124	KZ	LA							
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	539 060	LC	LD				33 308			
		Emballages récupérables et divers *	LE		LF	LG							
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI	LJ				1 167				
	Avances et acomptes	LK		LL	LM								
	TOTAL III	LN	1 750 023	LO	LP				94 560				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M	8T							
		Autres participations	8U	671 635	8V	8W				100 000			
		Autres titres immobilisés	1P	1 550	1R	1S				30			
Prêts et autres immobilisations financières		1T	5 642	1U	1V								
TOTAL IV		LQ	678 827	LR	LS				100 030				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	ØG	4 662 159	ØH	ØJ				319 845					
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
		par virement de poste à poste		3		4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CØ		DØ		D7					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW	2 358 564	1X					
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ					
	Construction	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC				
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF				
	Construction	Inst. gales, agencés et am des constructions	IS		MG		MH	1 089 207	MI				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	63 716	MO				
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	118 124	MR				
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	572 369	MU				
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	1 167	NB					
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF					
	TOTAL III	IY		NG		NH	1 844 583	NI					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW					
	Autres participations	IØ		ØX		ØY	771 635	ØZ					
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C	1 580	2D					
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	5 642	2G					
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	778 857	2H					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	4 982 004	ØM						

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 3 | 0 | 0 | 4 | 2 | 0 | 2 | 4

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **Cabinet PARIS-DENIS-BALANANT ET ASSOCIES**Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées"

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Cabinet PARIS-DENIS-BALANANT ET ASSOCIES										Néant <input type="checkbox"/> *							
CADRE A																	
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais établissement et développement			CY			EL			EM			EN					
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ					
Autres immobilisations incorporelles			PE 80 901			PF 25 051			PG			PH 105 952					
TOTAL I			RK 80 901			RM 25 051			RN			RO 105 952					
Terrains			PI			PJ			PK			PL					
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO					
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT					
			Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV 788 898			PW 59 544			PX			PY 848 442		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC					
Autres immobilisations			Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD 60 369			QE 1 670			QF			QG 62 039		
			Matériel de transport			QH 87 105			QI 10 064			QJ			QK 97 169		
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL 438 148			QM 55 649			QN			QO 493 796		
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT		
TOTAL II			QU 1 374 520			QV 126 927			QW			QX 1 501 446					
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN 1 455 421			ØP 151 978			ØQ			ØR 1 607 398					
CADRE B																	
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6									
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV									
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1									
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD									
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8									
Constructions		Sur sol propre		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Autres immob. corporelles		Inst. gales, agenc am divers		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
		Matériel de transport		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immob. corporelles		Mat. bureau et inform. mobilier		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
		Emballages récup. et divers		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
TOTAL II		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		X2	
TOTAL III		X3		X4		X5		X6		X7		X8		X9		X0	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL		NM		NN		NO		NP		NQ		NR		NS	
TOTAL III		NW		NX		NY		NZ		NA		NB		NC		ND	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		NW	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		NX		NY		NZ		NA		NB		NC		ND	
Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NW		NX		NY		NZ		NA		NB		NC		ND	
Total général non ventilé (NW - NY)		NW		NX		NY		NZ		NA		NB		NC		ND	
CADRE C																	
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice					
									Z9			Z8					
Primes de remboursement des obligations									SP			SR					

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	5 013	TM	2 132	TN	TO	7 145	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	5 013	2 132	2 132	2 132		TU	7 145
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
TOTAL II	5Z						TW		TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D
			6E		6F		6G		6H
			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5
			9U		9V		9W		9X
	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	207 233	6U	56 958	6V	84 477	6W	179 714
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	207 233	56 958	56 958	84 477	84 477	84 477	179 714	
TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	212 246	59 091	59 091	84 477	84 477	84 477	186 859	
Dont dotations et reprises			UE	56 958	UF	84 477			
			UG		UH				
			UJ	2 132	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : Cabinet PARIS-DENIS-BALANANT ET ASSOCIES		Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	5 642	UV	5 642	UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	3 689 212	3 689 212		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	224	224		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	80 620	80 620	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	264 326	264 326		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	57 923	57 923		
	Charges constatées d'avance		VS	18 314	18 314		
	TOTAUX			VT	4 116 261	4 116 261	VV
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
des - Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF	120 259			
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	269 332	95 346	173 986	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	530 564	530 564			
Personnel et comptes rattachés		8C	624 444	624 444			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	431 049	431 049			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	797 591	797 591		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	57 875	57 875		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	443 568	443 568			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	107 151	107 151			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX			VY	3 261 573	3 087 587	173 986	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	443 568
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	80 619	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

PARIS-DENIS-BALANANT ET ASSOCIES

Société par actions simplifiée
au capital de 2 451 600 euros
Siège social : Avenue du Chalutier Le Forban, 22190 PLERIN
422 805 655 RCS SAINT BRIEUC

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 02 octobre 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2024

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 avril 2024 s'élevant à 713 787,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 713 787,59 euros
A titre de dividendes 590 000,00 euros
Soit 96,26 euros par action

Le solde 123 787,59 euros
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1 170 989,35 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 866,34 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 avril 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 589 133,66 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 02 octobre 2024.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 avril 2021 :

850 000,00 euros, soit 138,68 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 248,16 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 848 751,84 euros

Exercice clos le 30 avril 2022 :

420 000,00 euros, soit 68,53 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 616,77 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 419 383,23 euros

Exercice clos le 30 avril 2023 :

590 000,00 euros, soit 96,26 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 866,34 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 589 133,66 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 02 octobre 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

La Société TENGO,
Hubert Charbonneau

